



Conseil économique et social

Distr. générale
11 avril 2003
Français
Original: anglais

Pour suite à donner

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Session annuelle de 2003

2-6 et 9 juin 2003

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Ordre du jour provisoire annoté et organisation des travaux*

**De la session annuelle de 2003 du Conseil d'administration
qui se tiendra au Siège de l'Organisation des Nations Unies
du 2 au 6 et le 9 juin 2003**

Résumé

Le présent document contient l'ordre du jour provisoire annoté de la session annuelle de 2003 du Conseil d'administration. On trouvera en annexe le projet de calendrier et d'organisation des travaux pour cette session.

* La soumission du présent rapport a été retardée dans l'attente des résultats de consultations internes.



Ordre du jour provisoire

- Point 1** Ouverture de la session : déclarations du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale
- Point 2** Adoption de l'ordre du jour provisoire et du projet de calendrier et d'organisation des travaux
- Point 3** Rapport de la Directrice générale (Deuxième partie)
- Point 4** Examen de la question de la constitution d'une réserve opérationnelle
- Point 5** Principe de recouvrement de l'UNICEF
- Point 6** Projets de descriptifs de programmes de pays
- Point 7** Programmes multinationaux
- Point 8** Questions ayant trait à la protection des enfants : rapport oral
- Point 9** L'action de l'UNICEF en faveur des orphelins du sida : rapport oral
- Point 10** Respect des droits de l'enfant en Afrique : rapport oral
- Point 11** Les ressources humaines dans le contexte du plan stratégique à moyen terme : rapport oral
- Point 12** La collaboration de l'UNICEF avec le secteur des entreprises : rapport oral
- Point 13** Missions de membres du Conseil d'administration
- Point 14** Questions diverses
- Point 15** Clôture de la session : observations de la Directrice générale et du Président du Conseil d'administration
- Point 16** Réunion commune des Conseils d'administration de l'UNICEF et du PNUD/FNUAP, avec la participation du PAM

Ordre du jour provisoire annoté

1. Ouverture de la session : déclarations du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale

Le Président du Conseil d'administration et la Directrice générale feront des déclarations liminaires.

2. Adoption de l'ordre du jour provisoire et du projet de calendrier et d'organisation des travaux

[Pour suite à donner – E/ICEF/2003/10]

L'ordre du jour provisoire a été établi conformément aux décisions pertinentes du Conseil d'administration, compte tenu en particulier du programme de travail pour 2003 adopté par le Conseil à sa session de septembre 2002 (E/ICEF/2002/8, décision 2002/19). On trouvera en annexe le projet de calendrier et d'organisation des travaux, qui a été présenté au Bureau.

Des décisions seront adoptées à l'issue de l'examen de chaque point de l'ordre du jour. Les membres du Conseil pourront toutefois, si besoin est, consacrer le temps nécessaire à des consultations officieuses sur tous les projets de décision en suspens.

3. Rapport de la Directrice générale (Deuxième partie)

[Pour information – E/ICEF/2003/4 (Part II)]

Il s'agit du premier rapport annuel de la Directrice générale sur les progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs fixés dans le cadre des priorités organisationnelles définies dans le plan stratégique à moyen terme pour la période 2002-2005 (E/ICEF/2001/13 et Corr.1).

4. Examen de la question de la constitution d'une réserve opérationnelle

[Pour suite à donner – E/ICEF/2003/AB/L.4]

En application de la décision 2001/7 (E/ICEF/2001/6), le Conseil d'administration examinera de façon plus approfondie la question de la constitution d'une réserve opérationnelle. Le Conseil souhaitera peut-être examiner et adopter le projet de recommandation figurant dans le rapport.

Le Conseil sera également saisi du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur ce rapport (E/ICEF/2003/AB/L.6).

5. Principe de recouvrement de l'UNICEF

[Pour suite à donner – E/ICEF/2003/AB/L.5]

À sa première session ordinaire en janvier 2003 (E/ICEF/2003/9 (Part I), par. 39 à 59), le Conseil d'administration a examiné le principe actuel de recouvrement pour l'appui aux programmes financés au titre des autres ressources. À la suite des débats, le Comité a pris note du rapport sur le principe de recouvrement (E/ICEF/2003/AB/L.1) et du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le rapport (E/ICEF/2003/AB/L.2). Le Conseil a également prié la Directrice générale de poursuivre les consultations avec

tous les intéressés afin de soumettre la question au Conseil pour décision à sa session annuelle, en juin 2003. Le rapport a été établi en réponse à cette demande.

Le Conseil sera également saisi du rapport du Comité consultatif sur ce rapport (E/ICEF/2003/AB/L.6).

6. Projets de descriptifs de programmes de pays

[Pour suite à donner – E/ICEF/2003/P/L.1-E/ICEF/2003/P/L.13]

Conformément à la décision 2002/4 du Conseil d'administration concernant les procédures d'examen et d'approbation des propositions relatives aux programmes de coopération avec les pays (E/ICEF/2002/P/L.16), adoptée à la première session ordinaire en janvier 2002, le secrétariat présentera pour la première fois des projets de descriptifs de programmes de pays. Ces projets sont présentés au Conseil pour examen et observations et pour que celui-ci approuve le montant estimatif global des ressources ordinaires et des autres ressources du budget-programme. Compte tenu des observations du Conseil, les projets de descriptifs de programmes seront révisés et comporteront un tableau récapitulatif des résultats. Ces descriptifs de programmes de pays révisés seront affichés sur l'Extranet de l'UNICEF en octobre 2003 et le Conseil sera invité à les approuver selon la procédure d'approbation tacite, au cours de la première session ordinaire de 2004, à moins que cinq membres au minimum du Conseil n'aient informé par écrit le secrétariat, dans les six semaines suivant l'affichage d'un descriptif, qu'ils souhaitent saisir le Conseil d'administration d'un programme de pays particulier.

Le Conseil sera saisi de 13 projets de descriptifs de programmes de pays : quatre de la région Afrique de l'Est et d'Afrique australe : Angola, Kenya, Madagascar et Somalie (E/ICEF/2003/P/L.1-E/ICEF/2003/P/L.4); quatre de la région Afrique de l'Ouest et Afrique centrale : Bénin, Congo, Niger et Sierra Leone (E/ICEF/2003/P/L.5-E/ICEF/2003/P/L.8); un de la région des Amériques et des Caraïbes : Équateur (E/ICEF/2003/P/L.9); deux de la région d'Asie de l'Est et du Pacifique : République populaire démocratique de Corée et Philippines (E/ICEF/2003/P/L.10 et E/ICEF/2003/P/L.11); un de la région d'Asie du Sud : Pakistan (E/ICEF/2003/P/L.12); et un document de synthèse concernant les femmes et les enfants palestiniens en Jordanie, au Liban, en République arabe syrienne et dans le territoire palestinien occupé (E/ICEF/2003/13).

À la suite d'une déclaration liminaire du Directeur de la Division des programmes, les directeurs régionaux présenteront un bref aperçu des activités menées dans leurs régions respectives, ainsi que des résumés des projets de descriptifs de programmes de pays soumis à cette session.

7. Programmes multinationaux

[Pour suite à donner – E/ICEF/2003/P/L.14]

Le Conseil d'administration a approuvé les programmes multinationaux pour l'exercice biennal 2002-2003 (E/ICEF/2001/P/L.74) à sa deuxième session ordinaire en décembre 2001 (E/ICEF/2001/6, décision 2001/16). Compte tenu des autres ressources escomptées en 2003 au titre des programmes multinationaux, le Conseil d'administration est prié d'approuver un relèvement du plafond des autres ressources destinées aux programmes multinationaux.

8. Questions ayant trait à la protection des enfants : rapport oral

En réponse à la demande formulée lors de la deuxième session ordinaire du Conseil en septembre 2002, le secrétariat présentera un rapport oral sur des questions ayant trait à la protection des enfants.

9. L'action de l'UNICEF en faveur des orphelins du sida : rapport oral

S'inscrivant dans le cadre d'une série d'exposés sur les différents aspects du VIH/sida et les interventions de l'UNICEF, ce rapport oral sera axé sur l'action de l'UNICEF en faveur des orphelins du sida.

10. Respect des droits de l'enfant en Afrique : rapport oral

Le Conseil d'administration examine tous les deux ans les progrès réalisés en matière de respect des droits de l'enfant en Afrique. Le secrétariat fera une mise à jour de l'application de la politique de l'UNICEF en Afrique. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être formuler des observations sur l'exposé et fournir le cas échéant des conseils au secrétariat.

11. Les ressources humaines dans le contexte du plan stratégique à moyen terme : rapport oral

Le secrétariat fera un rapport oral sur le renforcement des capacités des ressources humaines, qui est considéré comme l'une des activités internes les plus efficaces pour maximiser le potentiel en vue de la réalisation des cinq priorités organisationnelles du plan stratégique à moyen terme et pour renforcer les résultats d'ensemble.

12. La collaboration de l'UNICEF avec le secteur des entreprises : rapport oral

En réponse à la demande formulée lors de la première session ordinaire du Conseil en janvier 2003, le secrétariat présentera un rapport oral sur la collaboration de l'UNICEF avec le secteur des entreprises.

13. Missions de membres du Conseil d'administration

[Pour information – E/ICEF/2003/CRP.9 et E/ICEF/2003/CRP.10]

Choisies par leur groupe régional respectif, deux équipes de membres du Conseil d'administration se sont rendues l'une au Mozambique (région d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe), mission qui comportait également un segment commun avec des membres des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP et du PAM, et l'autre au Tadjikistan et en Ouzbékistan (région d'Europe centrale et orientale, Communauté d'États indépendants et États baltes). Ces missions avaient pour objectif de permettre aux membres du Conseil d'observer sur le terrain les activités menées dans le cadre des programmes de l'UNICEF. Chaque équipe présentera son rapport.

14. Questions diverses

Le Conseil souhaitera peut-être envisager d'examiner au titre de ce point de l'ordre du jour toute autre question qu'il jugera appropriée. En outre, comme le veut la pratique établie, il entendra le Président de l'Association mondiale du personnel.

15. Clôture de la session : observations de la Directrice générale et du Président du Conseil d'administration

La Directrice générale et le Président du Conseil d'administration feront des observations finales et suspendront la session en prévision de la convocation de la réunion commune des Conseils d'administration de l'UNICEF et du PNUD/FNUAP, avec la participation du PAM.

16. Réunion commune des Conseils d'administration de l'UNICEF et du PNUD/FNUAP, avec la participation du PAM

La réunion commune est normalement consacrée à des points qui préoccupent tous les conseils d'administration, ainsi qu'à ceux qui ont une dimension intersectorielle.

Annexe

Projet de calendrier et d'organisation des travaux de la session annuelle de 2003 du Conseil d'administration, du 2 au 6 et 9 juin*

<i>Date</i>	<i>Point</i>	<i>Thème</i>
Lundi 2 juin		
Matin	Point 1	Ouverture de la session : déclarations du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale
	Point 2	Adoption de l'ordre du jour provisoire et du projet de calendrier et d'organisation des travaux
	Point 3	Rapport de la Directrice générale (deuxième partie)
Après-midi	Point 3 (<i>suite</i>)	Rapport de la Directrice générale (deuxième partie) (<i>suite</i>)
	Point 6	Projets de descriptifs de programmes de pays
Mardi 3 juin		
Matin	Point 6 (<i>suite</i>)	Projets de descriptifs de programmes de pays (<i>suite</i>)
Après-midi	Point 6 (<i>suite</i>)	Projets de descriptifs de programmes de pays (<i>suite</i>)
	Point 7	Programmes multinationaux
Mercredi 4 juin		
Matin	Point 4	Examen de la question de la constitution d'une réserve opérationnelle
	Point 5	Principe de recouvrement de l'UNICEF
Après-midi	Point 8	Questions ayant trait à la protection des enfants : rapport oral
	Point 9	L'action de l'UNICEF en faveur des orphelins du sida : rapport oral
Jeudi 5 juin		
Matin	Point 10	Respect des droits de l'enfant en Afrique : rapport oral
	Point 11	Les ressources humaines dans le contexte du plan stratégique à moyen terme : rapport oral
	Point 12	La collaboration de l'UNICEF avec le secteur des entreprises : rapport oral
Après-midi	Point 13	Missions de membres du Conseil d'administration
	Point 14	Questions diverses
	Point 15	Clôture de la session : observations finales de la Directrice générale et du Président du Conseil d'administration

<i>Date</i>	<i>Point</i>	<i>Thème</i>
Vendredi 6 juin		
Matin et après-midi	Point 16	Réunion commune des Conseils d'administration de l'UNICEF et du PNUD/FNUAP, avec la participation du PAM
Lundi 9 juin		
Matin et après-midi	Point 16 (<i>suite</i>)	Réunion commune des Conseils d'administration de l'UNICEF et du PNUD/FNUAP, avec la participation du PAM (<i>suite</i>)

* Lorsque l'examen d'un point de l'ordre du jour se termine avant que le temps qui y était alloué soit écoulé, le Conseil entame l'examen du point suivant et le calendrier est modifié en conséquence.